



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/95/41
7 novembre 2024

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-quinzième réunion
Montréal, 4 – 8 décembre 2024
Point 9(c) de l'ordre du jour provisoire¹

PROPOSITION DE PROJET : BAHREÏN

Le présent document contient les commentaires et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- | | | | |
|---|--|---------------|-----------------------------|
| • | Plan de gestion de l'élimination des
HCFC (phase II, troisième tranche) | PNUE et ONUDI | Pour approbation
globale |
|---|--|---------------|-----------------------------|

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/95/1

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS
Bahreïn

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION APPROUVÉE	MESURE DE RÉGLEMENTATION
Plan de l'élimination des HCFC (phase II)	PNUE (principale), ONUDI	88 ^e	Élimination à 73,5 % d'ici 2025

(II) DERNIÈRES DONNÉES COMMUNIQUÉES EN VERTU DE L'ARTICLE 7 (Annexe C, Groupe I)	Année : 2023	29,60 tonnes PAO
--	--------------	------------------

(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DU PAYS (tonnes PAO)								Année : 2023	
Substance chimique	Aérosol	Mousses	Lutte contre l'incendie	Réfrigération		Solvants	Agents de transformation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale pour le secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-22				1,83	27,77				29,60
HCFC-141b dans les polyols prémélangés importés									16,45

(IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Valeur de référence 2009-2010 :	51,90	Point de départ des réductions globales durables :	61,39
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT			
Déjà approuvée :	58,64	Restante :	2,75

(V) PLAN D'ACTIVITÉS ENDOSSÉ		2024	2025	2026	Total
PNUE	Élimination des SAO (tonnes PAO)	3,37	0,00	0,00	3,37
	Financement (\$ US)	62 150	0	0	62 150
ONUDI	Élimination des SAO (tonnes PAO)	1,29	0,00	0,00	1,29
	Financement (\$ US)	22 470	0	0	22 470

(VI) DONNÉES DU PROJET			2021	2022	2023	2024	2025	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal (tonnes PAO)			33,74	33,74	33,74	33,74	16,87	s. o.
Consommation maximale autorisée (tonnes PAO)			33,74	30,45	30,00	29,50	13,75	s. o.
Fonds approuvés en principe (\$ US)	PNUE	Coûts du projet	249 500	0	79 500	55 000	0	384 000
		Coûts d'appui	32 435	0	10 335	7 150	0	49 920
	ONUDI	Coûts du projet	203 999	0	54 000	21 000	0	278 999
		Coûts d'appui	14 280	0	3 780	1 470	0	19 530
Fonds approuvés par ExCom (\$ US)		Coûts du projet	453 499		133 500			586 999
		Coûts d'appui	46 715		14 115			60 830
Total des fonds recommandés pour approbation à cette réunion (\$ US)		Coûts du projet				76 000		76 000
		Coûts d'appui				8 620		8 620

Recommandation du Secrétariat :	Approbation globale
---------------------------------	---------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de Bahreïn, le PNUE, en tant qu'agence d'exécution principale, a soumis une demande de financement pour la troisième et dernière tranche de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), pour un coût total de 84 620 \$ US, soit 55 000 \$ US, plus des coûts d'appui d'agence de 7 150 \$ US pour le PNUE, et 21 000 \$ US, plus des coûts d'appui d'agence de 1 470 \$ US pour l'ONUDI². La présentation comprend un rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche, le rapport de vérification sur la consommation des HCFC pour 2023, ainsi que le plan de mise en œuvre de la tranche pour 2025 à 2026.

Rapport sur la consommation des HCFC

2. Le gouvernement de Bahreïn a déclaré une consommation de 29,6 tonnes PAO de HCFC en 2023, ce qui est 43 pour cent inférieur à la valeur de référence pour la conformité. La consommation de HCFC pour 2019 à 2023 est indiquée au tableau 1.

Tableau 1. Consommation de HCFC à Bahreïn (2019-2023, données de l'Article 7)

HCFC	2019	2020	2021	2022	2023	Valeur de référence
Tonnes métriques (tm)						
HCFC-22	669,44	595,55	447,38	463,90	538,13	935,80
HCFC-141b	2,01	0,00	0,00	0,00	0,00	4,00
Total (tm)	671,45	595,55	447,38	463,90	538,13	939,70
HCFC-141b dans les polyols prémélangés importés*	125,54	89,82	115,18	155,90	149,55	91,87**
Tonnes PAO						
HCFC-22	36,82	32,76	24,61	25,51	29,60	51,50
HCFC-141b	0,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,40
Total (tonnes PAO)	37,04	32,76	24,61	25,51	29,60	51,90
HCFC-141b dans les polyols prémélangés importés*	13,81	9,88	12,67	17,15	16,45	10,11**

* Données du programme du pays

** Consommation moyenne entre 2007 et 2009

3. La consommation de HCFC à Bahreïn a diminué entre 2019 et 2022 en raison de l'application du système d'octroi de permis et de quotas, de la conversion du secteur de la fabrication des appareils de climatisation fonctionnant au HCFC-22 vers des substituts sans HCFC, de l'introduction d'appareils de réfrigération et de climatisation fonctionnant avec des frigorigènes de remplacement, et de la mise en œuvre des activités d'élimination relatives au secteur de l'entretien en réfrigération dans le cadre de la phase I du PGEH. La faible consommation en 2021 et 2022 a été attribuée à la pandémie de COVID-19. La consommation a augmenté de 25,51 tonnes PAO en 2022 à 29,6 tonnes PAO en 2023 en raison de la demande continue provenant du secteur de l'entretien. L'importation de HCFC-141b contenu dans les polyols prémélangés a augmenté chaque année depuis 2020, un fait principalement attribué à l'essor dans le secteur immobilier après la pandémie.

Rapport sur la mise en œuvre du programme du pays

4. Le gouvernement de Bahreïn a communiqué des données du secteur de la consommation des HCFC dans le cadre du rapport de mise en œuvre du programme du pays de 2023, et ces données correspondent aux données déclarées en vertu de l'Article 7 du Protocole de Montréal.

² Conformément à la lettre du 13 août 2024 adressée au PNUE par le Conseil suprême de l'environnement de Bahreïn.

Rapport de vérification

5. Le rapport de vérification a confirmé que le gouvernement de Bahreïn a mis en place un système d'octroi de permis et de quotas d'importation et d'exportation des HCFC, et que la consommation totale de HCFC en vertu de l'Article 7 du Protocole de Montréal pour 2023 était correcte (comme indiqué dans le tableau 1 ci-dessus). La vérification a conclu que Bahreïn était conforme à la consommation autorisée établie dans l'Accord avec le Comité exécutif.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC

Cadre juridique

6. Le gouvernement de Bahreïn a ratifié l'Amendement de Kigali le 1^{er} juillet 2024. Le gouvernement mettra en application l'interdiction sur l'importation et l'utilisation du HCFC-141b contenu dans les polyols prémélangés, ainsi que l'importation et la fabrication d'appareils de climatisation fonctionnant au HCFC-22 à partir du 1^{er} janvier 2025. Bahreïn a également obtenu un engagement écrit provenant des industries concernées afin de cesser l'utilisation du HCFC-22.

Secteur de fabrication

7. Le projet-cadre pour éliminer 135,93 tm de HCFC-141b contenu dans les polyols prémélangés importés dans le secteur des mousses se trouve à un stade de mise en œuvre avancé. Les entreprises incluses dans le projet³ ont reçu une assistance technique pour passer aux technologies à faible PRG, le formiate de méthyle étant la technologie préférentielle à adopter à partir du 1^{er} janvier 2025, lorsque l'interdiction sur l'importation et l'utilisation du HCFC-141b contenu dans les polyols prémélangés entrera en vigueur. Les activités mises en œuvre dans le cadre de la deuxième tranche comprenaient un séminaire d'assistance technique pour les parties prenantes du secteur des mousses sur les substituts aux technologies de mousse à base de polyol de HCFC-141b (63 participants, dont 22 pour cent étaient des femmes); et du soutien technique pour quatre entreprises bénéficiaires qui entreprennent des conversions, y compris la formation en personne spécialisée pour deux entreprises de fabrication de mousses de PU et cinq ateliers de formation pour deux entreprises de fabrication de mousses pulvérisées.

Secteur de l'entretien des appareils de réfrigération

8. Les activités suivantes ont été mises en œuvre :

- (a) Organiser un atelier de sensibilisation pour 67 participants des autorités du gouvernement sur les nouveaux règlements du Conseil de coopération du Golfe (CCG) relatifs au Protocole de Montréal et à l'Amendement de Kigali; mettre à jour le système d'octroi de permis électroniques et de surveillance avec un service en ligne pour demander une analyse de frigorigènes;
- (b) Fournir une formation à 40 agents des douanes supplémentaires nouvellement recrutés (six femmes) sur le Protocole de Montréal et les mesures de contrôle pour l'importation des HCFC, y compris le profilage de risque et l'exploitation du système de permis électronique;
- (c) Former 40 techniciens en réfrigération et climatisation (une femme) en quatre ateliers de formation sur les bonnes pratiques d'entretien en réfrigération et climatisation, sur la récupération et le recyclage des frigorigènes, et sur la manipulation sûre des frigorigènes

³ Deux entreprises de mousse isolante (Awal Gulf Manufacturing [AGM] et Awal Refrigeration and Air-Conditioning), deux entreprises de mousse pulvérisée (Al Khonaizi et Al Manai) ainsi que 35 entreprises supplémentaires de mousse pulvérisée.

inflammables; 40 techniciens certifiés;

- (d) Lancer un nouveau service pour inscrire les grands systèmes de réfrigération et de climatisation et maintenir un registre des travaux réalisés sur ces unités; mener un atelier technique avec 83 participants sur la réduction des fuites dans les grands systèmes de réfrigération et de climatisation, sur les technologies de remplacement sans SAO et à faible PRG;
- (e) Fournir des outils et de l'équipement de formation à quatre établissements de formation, ainsi que des outils d'entretien à 40 techniciens certifiés⁴;
- (f) Réaliser des activités de diffusion de l'information, y compris la préparation d'une brochure sur la phase II du PGEH afin de promouvoir l'élimination des HCFC et l'utilisation des solutions de remplacement à faible PRG.

Mise en œuvre et suivi du projet

9. L'unité de gestion de projet (PMU) met en œuvre les activités, suit les progrès et rend compte des réalisations. Sur les 24 500 \$ US approuvés pour la PMU dans la deuxième tranche, le niveau des fonds décaissés est de 10 000 \$ US, comprenant le personnel et les consultants (7 000 \$ US) ainsi que les réunions et les ateliers (3 000 \$ US). Le solde de 14 500 \$ US, initialement alloué à la PMU, a été réattribué à des activités supplémentaires du secteur de l'entretien, notamment 1 500 \$ US supplémentaires pour la formation aux douanes, 1 500 \$ US pour la formation des techniciens en réfrigération et climatisation, et 8 500 \$ US pour l'assistance technique pour les grands utilisateurs finaux.

10. Les dépenses totales de la PMU pour les première et deuxième tranches s'élèvent à 38 000 \$ US, selon la répartition suivante : personnel et consultants (27 000 \$ US); réunions et ateliers (11 000 \$ US).

Taux de décaissement des fonds

11. En date du 21 octobre 2024, sur le montant de 586 999 \$ US approuvé jusqu'ici, 572 929 \$ US ont été décaissés (326 000 \$ US pour le PNUE et 246 929 \$ US pour l'ONUDI), comme l'indique le tableau 2. Le solde de 14 070 \$ US sera décaissé en 2025.

Tableau 2. Rapport financier de la phase II du PGEH pour Bahreïn (\$ US)

Agence	Première tranche		Deuxième tranche		Total		
	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé	Solde
PNUE	249 500	249 500	79 500	76 500	329 000	326 000	3 000
ONUDI	203 999	203 999	54 000	42 930	257 999	246 929	11 070
Total	453 499	453 499	133 500	119 430	586 999	572 929	14 070
Taux de décaissement (en %)	100		89,5		97,6		

⁴ Les ensembles d'outils et d'équipements achetés comprenaient notamment un détecteur de fuite électronique; un compteur à pinces, un thermomètre numérique; une scie à métaux; des tuyaux de récupération; une clé à molette ajustable; des tuyaux de chargement; des outils de torchage et de rétreinte; une unité de climatisation bibloc pour la formation; des chalumeaux de soudage oxyacétylénique avec des tuyaux; un microvacuomètre; et un outil de retrait d'obus de valve.

Plan de mise en œuvre pour la troisième et dernière tranche de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC

12. Les activités suivantes seront mises en œuvre entre janvier 2025 et décembre 2026 :

- (a) Poursuivre la campagne de sensibilisation ciblée visant les autorités du gouvernement et les parties prenantes pertinentes au sujet de l'introduction et de la mise en application des derniers règlements du CCG (PNUE) (5 000 \$ US);
- (b) Former les agents des douanes nouvellement recrutés sur le Protocole de Montréal et le contrôle des HCFC, y compris le profilage de risques (40 agents, y compris des femmes) (PNUE) (6 000 \$ US);
- (c) Poursuivre la mise en œuvre du programme de formation sur les bonnes pratiques d'entretien en réfrigération et climatisation pour les techniciens, en collaboration avec les établissements locaux, avec la certification d'au moins 40 techniciens (PNUE) (34 000 \$ US);
- (d) Fournir des ensembles supplémentaires d'outils et d'équipements aux techniciens certifiés⁵ (ONUDI) (21 000 \$ US, plus le solde de la tranche précédente);
- (e) Surveillance de projet (PNUE) (10 000 \$ US), y compris pour le personnel et les consultants (7 000 \$ US), ainsi que des réunions et des ateliers (3 000 \$ US).

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Tendances de consommation des HCFC et perspectives de conformité

13. En prenant note de la tendance croissante dans la consommation de HCFC-22 des deux dernières années, le Secrétariat a demandé une évaluation des futures tendances prévues dans la consommation pour la fabrication et l'entretien en réfrigération et climatisation, ainsi que la stratégie suivie pour s'assurer que la réduction requise de HCFC est réalisée en 2025 de manière durable. Le PNUE a indiqué que Bahreïn avait atteint de manière constante les cibles de consommation des années précédentes, qu'il allait continuer de mettre en œuvre des règlements et des lignes directrices pour gérer les frigorigènes, soutenir le système de récupération, de recyclage et de régénération (RRR) des frigorigènes, et interdire l'importation et la fabrication de systèmes fonctionnant au HCFC-22 à partir du 1^{er} janvier 2025, comme noté dans la décision 88/45(d)(ii)⁶. Le PNUE a relevé que lors de la phase initiale de mise en œuvre du PGEH à Bahreïn, 80 pour cent de la consommation des HCFC avait lieu dans le secteur de la fabrication. Grâce aux activités complétées pour éliminer la consommation dans le secteur de la fabrication, l'exploitation du centre de régénération des frigorigènes affectera positivement les demandes à venir pour les HCFC dans le secteur de l'entretien des appareils de réfrigération et de climatisation. Le gouvernement de Bahreïn a réaffirmé son engagement à atteindre la pleine conformité avec ses cibles de réduction progressive des HCFC.

14. Le PNUE a également confirmé que les importations accrues de HCFC-141b contenu dans les polyols prémélangés importés depuis 2021 provenaient de l'essor dans le secteur immobilier après la pandémie de COVID-19 et a indiqué qu'en raison des activités mises en œuvre par l'ONUDI dans le cadre de la phase II du PGEH, les négociants et les utilisateurs finaux ont commencé à importer des substituts au

⁵ Ibid.

⁶ L'entreprise AGM effectuera également son élimination volontaire de 16,50 tonnes PAO de HCFC-22 dans la fabrication des climatiseurs résidentiels avant le 1^{er} janvier 2025.

HCFC-141b contenu dans les polyols prémélangés importés. Le PNUE a également confirmé qu'à partir du 1^{er} janvier 2025, l'importation du HCFC-141b dans les polyols prémélangés ne sera plus autorisée.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC

Cadre juridique

15. Le gouvernement de Bahreïn a déjà émis des quotas d'importation de HCFC pour 2024, 2025 et 2026, à hauteur de 29,50 tonnes PAO, 13,75 tonnes PAO et 13,75 tonnes PAO, respectivement, ce qui est inférieur aux cibles de contrôle du Protocole de Montréal et en accord avec les cibles établies dans son Accord avec le Comité exécutif.

Secteur de fabrication

16. En ce qui concerne la situation pour l'adoption des technologies à faible PRG dans le secteur des mousses de PU à Bahreïn, le PNUE a expliqué que le projet offrait plusieurs options, y compris le cyclopentane, les HFO et le formiate de méthyle. Le cyclopentane a été l'option privilégiée pour plusieurs entreprises, mais son utilisation est limitée à certaines conditions en raison de son inflammabilité; et les prix des HFO demeurent élevés à Bahreïn, comparativement à ceux du HCFC-141b. Compte tenu de son coût et de sa performance technique, le formiate de méthyle a émergé comme étant l'option la plus privilégiée à tester pour les quatre entreprises admissibles. Les résultats des tests étaient positifs, démontrant des propriétés d'expansion efficaces, un faible niveau de toxicité, des produits de grande qualité, ainsi que des paramètres acceptables sur le plan de l'environnement, tout cela à un coût similaire à celui du HCFC-141b.

Secteur de l'entretien des appareils de réfrigération

17. Le Secrétariat a noté que le secteur de l'entretien des appareils de réfrigération continue de mettre des activités en œuvre comme prévu. Au cours des tranches précédentes, le programme national de RRR a été renforcé par l'approvisionnement d'outils et d'équipements de base. En prenant note de la pertinence du RRR pour contribuer à la réduction de la demande de nouveaux frigorigènes à Bahreïn, le PNUE, en réponse aux requêtes du Secrétariat, a indiqué que le HCFC-22 est le frigorigène le plus récupéré et que les quantités de frigorigènes récupérées ont considérablement augmenté à environ 17 à 21 tm depuis 2022. Le PNUE s'attend à ce que la prochaine réduction du quota d'importation de HCFC en 2025 à près de 50 pour cent du niveau de 2024 engendre une augmentation de la régénération des frigorigènes, atteignant potentiellement 30 tm de HCFC-22 pour la période de 2025-2026.

18. Le PNUE a également fourni des détails supplémentaires sur le fonctionnement de la certification des techniciens à Bahreïn, indiquant que pour recevoir la certification, les techniciens doivent satisfaire les critères de certification, qui comprennent d'obtenir un score minimal de 50 pour cent à l'examen théorique, de 70 pour cent à l'examen pratique, et de 85 pour cent en brasage. La majorité des techniciens qui participent aux programmes de formation répondent à ces exigences et reçoivent la certification. Le Secrétariat a relevé avec satisfaction que, lors des discussions sur le plan d'action pour la troisième tranche, la cible de techniciens supplémentaires à former et à certifier a été augmentée de 40 à 50, ce qui conduit à un total de 130, soit 30 de plus que les 100 initialement prévus pour cette phase. Le Secrétariat considère que le processus de certification devrait se poursuivre et s'élargir au cours des prochaines phases du PGEH

et du plan de mise en œuvre de l'Amendement de Kigali, afin de mieux préparer les techniciens à l'adoption des substituts à faible PRG pour les HCFC et les HFC.

Mise en œuvre de la politique sur les questions de genre

19. Le Secrétariat a noté que Bahreïn continue de faire des efforts pour inclure les femmes dans toutes ses activités et tous ses projets en envoyant des invitations aux ingénieures concernant les événements de sensibilisation, aspirant à inclure toutes les agentes des douanes dans les cours de formation, et en encourageant les parties prenantes à sélectionner des techniciennes pour les événements de formation. Bien que la composition finale de chaque groupe de formation peut dépendre de circonstances précises relatives à l'événement, le service national de l'ozone (UNO) demeure engagé à faire la promotion de la diversité de genre dans tous les programmes de formation.

20. Cinquante-cinq pour cent des membres du personnel de l'UNO sont des femmes et elles participent activement à tous les événements associés au Protocole de Montréal. Des exemples de la participation féminine comprennent : 22 pour cent de taux de participation féminine dans le séminaire sur les technologies de remplacement pour les polyols prémélangés destiné aux parties prenantes dans le secteur des mousses; six agentes des douanes formées; une femme a participé à la formation des techniciens en réfrigération et climatisation; deux participantes (sur huit personnes) dans les réunions consultatives avec les parties prenantes du secteur des mousses; environ 30 pour cent de représentation féminine dans les réunions du Conseil suprême de l'environnement avec l'Autorité de l'électricité et de l'eau concernant l'efficacité énergétique; et la participation d'environ 40 étudiantes en ingénierie aux séminaires sur la protection de la couche d'ozone à la Bahrain Polytechnic.

Durabilité de l'élimination des HCFC et évaluation des risques

21. Pour appuyer la durabilité des HCFC éliminés grâce aux activités du PGEH, le gouvernement de Bahreïn possède un système d'octroi de permis et de quotas applicable, a interdit l'importation d'unités de réfrigération à refroidissement central fonctionnant aux HCFC, a interdit l'importation du HCFC-141b pur depuis le 1^{er} janvier 2021, et interdira l'importation du HCFC-141b contenu dans les polyols prémélangés, ainsi que l'importation et la fabrication d'appareils de climatisation fonctionnant au HCFC-22 à compter du 1^{er} janvier 2025.

22. Le Secrétariat et le PNUE ont discuté du possible risque associé à la conformité aux cibles du PGEH, compte tenu des exigences du secteur de l'entretien des appareils de réfrigération et de climatisation pour le HCFC-22, qui sont demeurées élevées malgré les efforts continus pour éliminer les HCFC. Tandis que le pays met en œuvre d'importantes réductions dans le quota annuel de HCFC-22, la lente adoption des pratiques de récupération des frigorigènes pourrait constituer un défi. Pour y remédier, l'UNO collabore activement avec les principaux entrepreneurs pour élargir la récupération des frigorigènes et les efforts de régénération. En outre, en augmentant le nombre de techniciens formés, l'UNO vise à augmenter la quantité de frigorigènes régénérés.

23. La disponibilité des technologies à faible PRG a également été classée comme un risque moyen. Le PNUE a relevé que la disponibilité des HFC devrait être gérée avec soin afin de minimiser leur futur impact sur l'environnement. La recherche de substituts à faible PRG pour les HCFC et les HFC demeure un domaine continu de recherche et de développement, particulièrement pour les pays à température ambiante élevée. Malgré les risques, aucun retard important n'est prévu et les activités devraient bien se

dérouler. Un facteur clé qui contribue à la réussite de Bahreïn est le solide partenariat entre l'UNO et ses parties prenantes, ce qui assure une mise en œuvre opportune et efficace.

Conclusion

24. Bahreïn a atteint les cibles de contrôle de son Accord avec le Comité exécutif et dans le cadre du Protocole de Montréal. Le pays met efficacement en application un système d'octroi de permis et de quotas pour contrôler l'importation des HCFC et des appareils. Le projet pour l'élimination des polyols de HCFC-141b en est à une étape avancée de mise en œuvre, avec des plans pour cesser leur utilisation avant le 1^{er} janvier 2025. De l'équipement et des outils ont été fournis pour appuyer la formation et la certification obligatoire des techniciens. L'élimination de la consommation des HCFC dans le secteur de la fabrication a été achevée et les quantités croissantes de frigorigènes récupérés aideront à compenser la demande dans le secteur de l'entretien des appareils de réfrigération et de climatisation. Ainsi, avec la réduction progressive des quotas annuels de HCFC, Bahreïn est en voie de réduire davantage sa consommation de HCFC-22. Le gouvernement de Bahreïn s'est efforcé d'inclure l'intégration du genre dans le PGEH et les femmes sont de plus en plus impliquées dans les activités relatives au PGEH. Le taux de décaissement de la deuxième tranche est presque de 90 pour cent.

RECOMMANDATION

25. Le Secrétariat du Fonds recommande au Comité exécutif :

- (a) De prendre note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) de Bahreïn;
- (b) De demander au gouvernement de Bahreïn, au PNUE et à l'ONUDI de présenter un rapport périodique annuel concernant la mise en œuvre du programme de travail associé à la tranche finale jusqu'à l'achèvement du projet, des rapports de vérification jusqu'à l'approbation de la phase III et le rapport d'achèvement de projet à la deuxième réunion du Comité exécutif en 2027.

26. Le Secrétariat du Fonds recommande en outre l'approbation globale de la troisième et dernière tranche de la phase II du PGEH et le plan correspondant de mise en œuvre de la tranche pour 2025-2026 pour Bahreïn au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous.

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
(a)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase II, troisième tranche)	55 000	7 150	PNUE
(b)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase II, troisième tranche)	21 000	1 470	ONUDI